



TECHNISCH CENTRUM DER HOUTNIJVERHEID
Inrichting erkend bij toepassing van de Besluitwet van 30 januari 1947

CENTRE TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DU BOIS
Établissement reconnu par application de l'arrêté loi du 30 janvier 1947



PEFC - CoC CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

CTIB-TCHN 0200

délivré par le CTIB-TCHN (Centre Technique de l'Industrie du Bois) à la firme

GERMAIN-MOUGENOT (SCIERIE)

Route de Morbieux - BP.3 0

F 88290 - SAULXURES-SUR-MOSELOTTE

conformément aux

PEFC ST 2002: 2013 : « Chain of Custody of Forest Based Products – Requirements »

(annexe 15 : chaîne de contrôle des produits forestiers et à base de bois – exigences)

PEFC ST 2001: 2008 : « PEFC Logo usage rules - requirement » second edition

(annexe 16 : Règles d'utilisation de la marque PEFC – exigences)

selon la méthode de gestion

Pourcentage

pour le produit / l'activité

Scierie

Dans / depuis son siège de

Route de Morbieux - BP.3 0

F 88290 - SAULXURES-SUR-MOSELOTTE

Le CTIB-TCHN reconnaît qu'il existe un degré de confiance suffisant que le titulaire est à même, sur la base de son autocontrôle, de garantir la conformité de la production.

Ce certificat a été délivré le

15/04/2004.

Ce certificat est valable jusqu'au

14/04/2019.

Bruxelles, 13/06/2014

Ir. A. Grosfils
General Manager



2014.01.01